

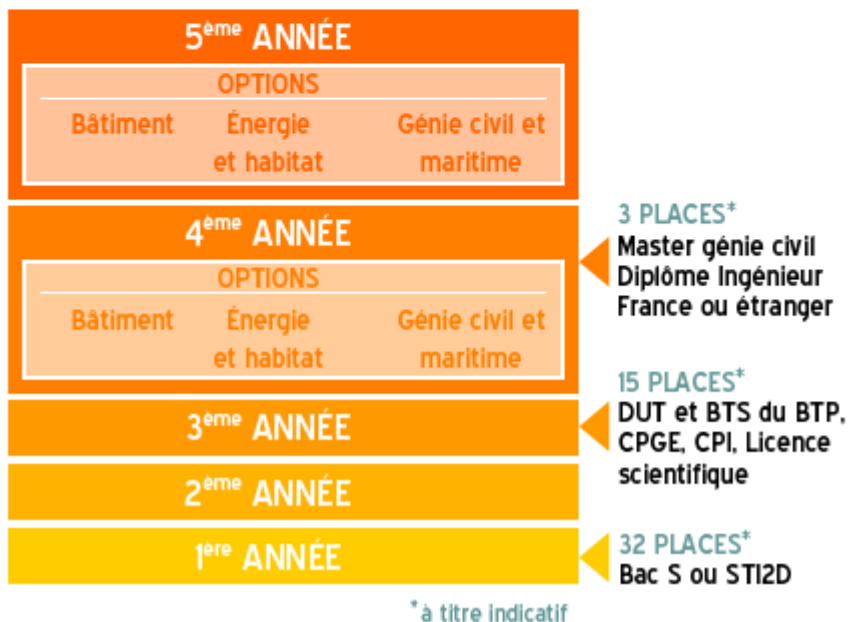
Inscription

ENTRÉE EN 1^{ère} ANNÉE :

- Inscription sur le site post-bac www.admission-postbac.fr
- Mars : dépôt de candidatures
- Mai : entretien de motivation

ENTRÉE EN 3^{ème} OU 4^{ème} ANNÉE :

- Fin janvier : retrait des dossiers sur <http://isabtp.univ-pau.fr>
- Début mai : dépôt du dossier
- Fin juin : entretien de motivation



La procédure d'admission en **première année** est entièrement gérée par le portail admission-postbac.fr, et elle est décrite (pour 2017-2018),

la procédure d'admission en **troisième année** >>>

et la procédure d'admission en **quatrième année** >>>

Déroulement des études

Les étudiants de l'ISA BTP sont inscrits à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

Pour 2017-2018, les frais de scolarité sont de 615,10 € pour l'inscription (hors sécurité sociale).

Les étudiants peuvent se loger en chambre universitaire (studios à Bayonne ou Anglet gérés par le CLOUS) ou dans des logements privés (ce qui est le plus courant).

La formation académique se déroule du début du mois de septembre à la fin du mois de juin. Les stages en entreprises peuvent se dérouler en juillet et en août suivant les années.

Les semaines de formation académique comprennent environ 30 h de cours, dans les plages horaires : 8h-12h et 13h-19h. Le plus souvent, les cours finissent à 17h.

Le jeudi après-midi est libre pour le sport universitaire.

Remarque : **la demande de logement universitaire et de bourses** est à faire directement auprès du CROUS, indépendamment du dossier d'inscription et de l'admission à l'ISA BTP.

<http://www.crous-bordeaux.fr/>